

282, Boulevard Raspail
Paris, le 29 juillet 1916

afficher

Fait

Monsieur le Bâtonnier

Permettez-moi de vous annoncer
la mort, aujourd'hui constatée, d'un
de vos plus jeunes stagiaires, mon
fils, le sous-lieutenant Roger Allier.

Lieutenant au mois en 1910, mon
fils s'était fait inscrire immédiate-
ment au stage. A l'automne de
1911, il était parti pour son service
militaire. A l'automne de 1913,
il avait repris le stage. Mobilisé
dès le 1^{er} août 1914, comme sous-
lieutenant au 11^e bataillon de
chasseurs alpins, commandant
les mitrailleurs du 51^e (réserve
du 11^e), il avait disparu à
Saint-Dié le 29 août 1914, au

couver ? une action pour laquelle il ~~de~~
éte citée à l'ordre de l'armée (Journal
officiel du). On connaît
meux encore aujourd'hui les détails
de cette action. On sait qu'avec une
quinzaine de chasseurs il a défendu
pendant près de quatre heures le
passage à niveau des Figez contre
les forces allemandes qui s'efforçaient
de déboucher de Saint-Dié.

Longtemps, on n'a pu découvrir
ce qu'il était devenu. Une enquête
d'une extrême minutie a fini par
établir que, dans l'après-midi du
19 août 1914, il avait été relevé
par les Allemands (il était blessé
aux deux jambes), qu'il avait été
déposé par eux dans une des ambulances
qu'ils avaient installées dans la
ville et que, le lendemain 30
août, on l'avait porté à une
résidence en partance pour l'Al-
sace. A partir de ce moment, l'on
perdrait ses traces. Mais le fait
de l'évacuation vers l'Alsace

autorisait toutes les expériences, à toutes
les demandes de renseignements de la
Croix-Rouge, les autorités allemandes
répondaient que le nom de cet officier
n'était sur aucune liste de prisonniers
de guerre. Une seule hypothèse était
impossible: le sous-lieutenant, pour
une raison disciplinaire ou autre,
avait dû être mis au secret.

Or, nous venons de découvrir
son corps dans la fosse où les Alle-
mands déposaient les corps de ceux
qui mouraient à cette ambulance.
L'autopsie a constaté les blessures
aux jambes que tous les témoins
avaient signalés. Elle a révélé,
en outre, que l'officier avait eu
le crâne fracassé, - probablement
par un coup de revolver tiré à
bout portant. Il a été tué vis-
siblement.

Un crime a donc été commis,
- sans doute quand la voiture
était déjà en marche. Les Allemands
ont tout fait pour que l'identifi-
cation du corps soit impossible. Non

seulement ils ont été la plaque d'iden-
tité des ours. Cependant; ils sont allés
jusqu'à couper et enlever la partie
de son calcaire qui portait ses ini-
tiales. L'identification aurait été
impossible sans des détails de véte-
ments que M. de Allier et moi étions
seuls à connaître.

Je m'a permis que je devais en
brief détails au chef du bureau
parisien.

Je vous prie, Monsieur le
Batonnier, de vouloir bien agréer
l'assurance de mon plus profond
respect

Rasoul Allier

professeur honoraire de
l'Université de Paris.